



Fabricants de matériel, installateurs :
ensemble, engageons-nous dans le mécénat
grâce à des projets de rénovation électrique exemplaires

FASE, le Fonds d'Action pour la Sécurité Électrique, a été créé par des représentants de la filière à la fin 2011.

Son statut de Fonds de Dotation lui permet de recueillir des contributions bénéficiant d'une **déduction fiscale importante** : 60% pour les sociétés et 66% pour les particuliers.

L'objectif de FASE est de **faire progresser la sécurité électrique** en France grâce à plusieurs types d'actions : l'amélioration des statistiques, la sensibilisation aux risques, la formation aux meilleures pratiques, et la rénovation exemplaire de logements et de bâtiments.

HABITAT ET HUMANISME est une fédération nationale reconnue d'utilité publique, qui intervient depuis 1985 dans le domaine du logement des plus défavorisés.

Sa particularité est **l'accompagnement social et familial** des locataires dans leur parcours, qui passe notamment par le respect de leur logement.

HABITAT ET HUMANISME détient un parc de logements d'insertion par le biais d'une société foncière, et gère le parc de bailleurs privés. Dans les deux cas, **HABITAT ET HUMANISME** veut répondre aux demandes des normes de sécurité électrique les plus récentes.

FASE et HABITAT ET HUMANISME ont regroupé leurs forces afin d'organiser des **chantiers de rénovation électrique effectués partiellement ou totalement en mécénat**.

Le mécénat des fabricants et des installateurs électriciens peut s'exprimer par des **apports financiers**, des contributions en **nature** (marchandises, services, équipements), mais aussi par des apports en **compétence** de salariés pendant le temps de travail.

Les **entreprises de toute taille** sont concernées, puisque cette action peut s'intégrer dans leur vision particulière de leur responsabilité sociale. La **visibilité du projet** et la **facilité d'intervention** sont garanties par notre capacité à vous proposer un chantier de rénovation dans votre zone d'intervention. L'intervention conjointe des mécènes fabricants et installateurs pour un chantier permettra d'alléger la charge de chacun et de couvrir une plus grande partie des besoins.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter FASE : M. Michel FAURE, Directeur général, tel : 01.41.97.86.30 – mail : michel.faure@consuel.com.